

Jean-Baptiste André Godin à Guillaume-Ernest Cresson, 28 avril 1874

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (15)

Collation 2 p. (97r, 98r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Guillaume-Ernest Cresson, 28 avril 1874, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/47771>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [28 avril 1874](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Cresson, Guillaume Ernest \(1824-1902\)](#)

Lieu de destination 41, rue du Sentier, Paris

Description

Résumé Sur l'affaire Boucher et Cie. Godin informe Cresson que de Luynes a renouvelé les expériences faites par Barral et Péligot, et que les trois quittent Guise avec la certitude de son bon droit et espèrent lui donner le jeudi suivant les épreuves de leur rapport. Il signale à Cresson que les experts souhaitent qu'il aille rendre visite au président de la cour de Nancy, mais Godin indique qu'il est terriblement fatigué et qu'il doit être à Laon le 10 mai pour une session extraordinaire du conseil général de l'Aisne sur une grave question de chemin de fer. Il demande à Cresson si une lettre au président de la cour pourrait suffire et si un voyage à Nancy ne l'obligerait pas à rendre une visite de politesse à M. Godelle [alors procureur général à Nancy]. La copie d'une note (folio 98r) est jointe à la lettre : Godin rend compte de ses échanges avec de Luynes sur la nouveauté du procédé d'émaillage breveté en 1862.

Notes

- Le brevet de 1852 auquel Godin fait référence est un certificat d'addition n° 12793 pour la décoration de meubles et autres objets, en fonte de fer, par l'application d'émaux, de cristaux, et procédés employés dans la décoration de la faïence et de la porcelaine, déposé le 27 décembre 1852 (voir en ligne : INPI 19e : dossier 1BB12793, <http://bases-brevets19e.inpi.fr/>, consulté le 3 janvier 2023)
- Le brevet de 1862 auquel Godin fait référence dans la note jointe à la lettre est le brevet d'invention de 15 ans n° 52945 déposé le 10 février 1862 pour un procédé de décoration de la fonte de fer imitant les marbres, bois, pierres fines, etc., et ses applications industrielles et commerciales (voir en ligne : INPI 19e : dossier 1BB52945, <http://bases-brevets19e.inpi.fr/>, consulté le 3 janvier 2023).

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre rédigée sur un feuillet de quatre pages.

Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Chemins de fer](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#), [Ressources naturelles](#), [Santé](#)

Personnes citées

- [Barral, Jean-Augustin \(1819-1884\)](#)
- [Camille Godelle \(1832-1899\)](#)
- [Conseil général de l'Aisne](#)
- [École des arts et métiers \(Paris\)](#)
- [École polytechnique \(France\)](#)
- [Luynes, Victor de \(1828-1904\)](#)
- [Péligot, Henri](#)

Lieux cités

- [Laon \(Aisne\)](#)
- [Nancy \(Meurthe-et-Moselle\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023
